Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

14 JUILLET 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18150 **28**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Une nouvelle section : le Pont de Pierre

Ego Perron

Une nouvelle section est née dans le Mouvement. Je suis particulièrement honoré et fier de la présenter au monde unioniste et au public en général. Un nouveau-né dans la grande famille unioniste, un nouveau fils, qui va fortifier et amplifier le message de notre Mouvement sur le territoire de la Ville d'Aoste.
La section du Pont de Pierre est née, à Aoste, avec l'objectif d'élargir la présence de l'Union Valdôtaine dans une partie de la Ville où nous n'étions pas assez organisés. Fruit d'un parcours partagé avec le Mouvement et avec l'accord des Présidents des autres sections de la ville, ce nouveau sujet veut accroître notre présence et notre message vis-à-vis des habitants de la Ville, notamment auprès des jeunes et des femmes, très présents parmi les nouveaux inscrits à la section.
Dans une période de fort désintérêt vis-à-vis de la politique durant laquelle il est toujours plus difficile d'initier et de passionner de nouvelles personnes à la politique, voilà la preuve de notre force et de notre état de santé.
L'Union Valdôtaine croit au projet d'Aoste comme capitale de l'autonomie, qui doit avoir un rôle de moteur et de propulsion pour l'économie et la croissance de la Vallée d'Aoste et il est donc nécessaire d'être plus présent même au niveau politique.
Ce nouveau sujet va aussi dans la direction de renforcer la présence unioniste au sein du nouveau projet politique qui a été présenté à l'occasion des municipales à Aoste et qui voit encore une fois notre Mouvement avoir la responsabilité majeure dans l'Administration et en y recouvrant les charges principales.
Nous avons fortement cru au bienfondé de ce projet, qui a été partagé par les électeurs, et nous voulons aujourd'hui le renforcer par une présence de notre Mouvement encore plus forte, plus solide, plus organisée et plus enracinée.
Je veux remercier tous ceux qui ont cru à ce projet, qui ont accompli, pendant cette année un continuel et constant travail sur le territoire et notamment Cristina Galassi, qui est la Présidente de cette nouvelle section, le conseiller Luca Merighi, Cesare Marques et surtout le syndic de la Ville Bruno Giordano.
Un groupe de jeunes débordant d'enthousiasme, dont l'envie de faire et les propos sont dictés par la détermination de travailler au sein de la Ville d'Aoste pour diffuser les principes, les idéaux et le message de l'Union Valdôtaine.

Travailler pour que le texte de la manœuvre financière soit modifié

Rollandin : « Ces mesures n'aident pas à sortir de la récession »

La nouvelle manœuvre financière a été le sujet principal de la Conférence Nationale des Présidents des Régions qui s'est déroulée la semaine dernière à Rome.
« *Lors de la rencontre avec les représentants des autres Régions* – a expliqué le président Rollandin – *nous avons d'abord constaté que, contrairement aux dispositions de la loi sur le fédéralisme, il n'y a eu aucune consultation préalable sur la manœuvre. En outre, nous avons de fortes inquiétudes sur l'impact qu'elle aura, ce point n'étant pas très clair. Pour ces raisons, nous avons demandé un entretien avec le Premier ministre et le Ministre des Finances au cours duquel on essayera de comprendre les conséquences réelles de cette manœuvre* ».
Le président Rollandin a spécifié ses perplexités concernant le projet de loi : « *Nos jugements* – a-t-il précisé – *sont liés au texte présenté. Nous avons demandé un changement de vitesse parce que ces mesures n'aident pas à sortir de la récession, mais, au contraire, elles aggravent la situation. Il ne s'agit pas de contestations "localistes", mais de requêtes qui arrivent de la part de toutes les Régions italiennes* ».

La question a été également examinée lors de la réunion de la "salle de contrôle" des forces de la majorité, le vendredi matin : « *Avec les chefs de Groupe, nous avons approfondi les préoccupations concernant la manœuvre financière. Nous devons travailler ensemble pour que le texte soit modifié, parce qu'à présent celui-ci contient des situations objectivement punitives* ».
« *Nous pensons avant tout à la Vallée d'Aoste* – a commenté le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron – *le président Rollandin a bien fait de mettre en évidence les conséquences que cette manœuvre pourrait avoir. Notre Mouvement est fier de la façon dont notre région est administrée : un système qui représente un exemple de bonne administration et qui a contribué au bien-être et à l'épanouissement de notre communauté* ».

Denis Falconieri

Nouvelles du Sénat

Dispositions pour l'économie

Antonio Fosson

En attendant la grande manœuvre qui plane sur nous, le projet de loi n° 2791 intitulé "Premières dispositions urgentes pour l'économie" était cette semaine en discussion au Sénat, après l'approbation à la Chambre, avec un vote de confiance pour éviter, de ce fait, certaines modifications provenant d'une confrontation avec l'opposition.
Annoncée par le Premier comme une "secousse" à l'économie italienne, cette mesure a par la suite vu, après l'examen de Tremonti et des autres Ministres, plusieurs coupures jusqu'à se vider de plusieurs contenus. La dette publique importante et la crainte de finir comme la Grèce et le Portugal ne laissent aucune place à des aventures économiques à risque. Interventions et changements toujours sans charges pour les comptes du Pays : le verbe de Tremonti s'impose une fois de plus ! Dépenser mieux et plus rapidement ce que nous avons, mais toujours avec une extrême prudence.
Mais l'Italie et de ce fait la Vallée d'Aoste ont une croissance faible : le Pil s'élève de 1 ou 2 points par rapport aux années de crise mais moins par rapport aux résultats des autres Pays comme l'Allemagne et la France. Le risque est que l'on parvienne peut-être à un équilibre des comptes en 2014. Mais la crainte est que nous serons très en retard par rapport aux autres Pays et que probablement nous n'arriverons plus à les rattraper.
La mesure en discussion prévoit différents points, qui sont tous à la fois utiles : la possibilité pour les familles de changer un crédit à taux variables par un taux fixe ; simplifications pour les entreprises avec un crédit d'impôt pour ceux qui embauchent, surtout au Sud du Pays ; recrutement de personnes précaires dans l'éducation nationale ; carte d'identité électronique pour tous avec la possibilité de l'associer à la carte sanitaire ; réalisation enfin de la banque du Sud et de sa mise en place.
Mais c'est l'article 4 du texte qui a été surtout contesté et qui prévoit la hausse de la limite du montant pour l'attribution des concours d'adjudication au moyen de procédures de négociations (la limite passe de 500.000 euros à 1.000.000). Est-ce une simplification ou la volonté de faciliter les accords de palais en favorisant les amis et les proches plutôt que de stimuler la concurrence et la méritocratie ?
Dans une période de crise aussi grave, il faut être content également des petits changements et des petits progrès même s'ils sont une compresse chaude pour un grand malade et certainement pas la secousse que le Premier avait promis. Ainsi, au Sénat, la majorité a demandé également le vote de confiance en démontrant que le dialogue ne peut et ne veut pas avoir lieu.
J'ai, par conséquent, voté en faveur de cette prise de responsabilités et de partage d'un parcours difficile dont nous avions même parlé plusieurs fois. Mais également parce qu'on est déjà en train de discuter de la grande manœuvre économique qui arrivera, au Sénat, dans 15 jours et qui sera bien plus significative que cette mesure qui est passée de grande à petite.

SPÉCIAL PYROGAZÉIFICATION

Trois pages dans cette édition de "Le Peuple Valdôtain" pour comprendre les raisons de la nécessité du système de pyrogazéification au Val d'Aoste

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Quand vous avez des ennuis, les gens qui vous appellent par sympathie le font surtout pour avoir des détails»
Edgard Watson Howe

Il faut éteindre le portable

NOUVELLES EN BREF

Examen de vérification de la connaissance de la langue française
L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de l'art. 1er de la loi régionale n° 12 du 8 mars 1993, une session d'examens destinés à vérifier la connaissance de la langue française est organisée aux fins prévues par l'art. 4 de ladite loi régionale, à savoir :
– mutations et affectations provisoires à des emplois appartenant aux cadres régionaux du personnel de direction, d'inspection, enseignant et éducatif appartenant aux cadres correspondants de l'État ;
– attribution de postes d'enseignant et de remplacement dans les établissements scolaires de tout ordre et degré de la Région autonome Vallée d'Aoste et du Collège F. Chabod d'Aoste ;
– participation aux concours sur titres et épreuves et aux concours sur titres pour l'incorporation dans les cadres régionaux du personnel d'inspection, de direction, enseignant et éducatif de la Vallée d'Aoste.

L'examen consiste en une épreuve écrite et en une épreuve orale. L'épreuve écrite aura lieu dans les locaux du Lycée Technique Commercial et pour Géomètres d'Aoste (105 rue de Chambéry), le 6 septembre 2011. Les épreuves orales auront lieu dans ces mêmes locaux selon un calendrier fixé par le jury d'examen et publié par voie d'affichage au tableau de la Surintendance des écoles et de l'établissement où se déroulent les épreuves.
Toute personne désirant participer à la session d'examen doit adresser sa demande de candidature, rédigée sur papier libre, selon un modèle prévu à cet effet, au Chef du Service du droit à l'éducation de la Surintendance des écoles (1, place Deffeyes - Aoste), le 5 août 2011 au plus tard, ou la déposer en main propre au dit Service, le même jour avant 12 h (délai de rigueur). Pour toute information, contacter l'Assessorat de l'Education et de la Culture – Service du droit à l'éducation – Mme Adele Squillaci – tél. : 0165/273207, Mme Patrizia Cortese – tél. : 0165/273215.

Obiettivo Lavoro News : programmes adressés aux jeunes
Le Focus de la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen décrit deux programmes adressés aux jeunes ayant une maîtrise, désireux de faire une expérience d'une année dans un pays en voie de développement, dans le cadre de la coopération internationale. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 juillet prochain, et les formulaires de candidature sont disponibles sur www.undesa.it et www.esteri.it.
Complètent l'information l'offre du stage pour assistants en langue italienne dans la région française Poitou Charentes, dans le cadre du programme Eurodyssée, et la description des thèmes traités dans 7 projets de coopération transfrontalière approuvés par le Comité de Surveillance du Programme coopération transfrontalière Italie-France Alcotra 2007/2013.
Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois Centres pour l'emploi sont présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

Projet AR.CO : les résultats au Val d'Aoste
Le projet AR.CO s'est achevé fin juin sur le territoire régional et qui avait démarré fin 2009. Le projet, confié à l'Agence technique "Italia Lavoro Spa" du Ministère de l'Emploi et réalisé en partenariat avec le "Punto impresa dell'Agenzia regionale del lavoro", a impliqué un nombre considérable d'entreprises – de l'artisanat, du commerce et du tourisme – à travers des mesures d'encouragement à l'insertion, à l'assistance technique et à la consultation spécialisée. Pendant la dernière réunion ont été illustrés les résultats obtenus au Val d'Aoste, avec une attention particulière aux demandes de contribution pour les embauches. Le Projet s'était posé comme objectif pour le Val d'Aoste une affectation de 249 mille 900 euros de contributions pour un total de 49 embauches à temps indéterminé à temps plein/à temps partiel, et avec un contrat d'apprentissage, réparties dans les secteurs de l'artisanat et du commerce/tourisme. Cet objectif a été amplement dépassé : sur un total de 244 demandes présentées, 220 embauches ont été financées.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 8 juillet 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
L'Exécutif a donné son feu vert à l'avis relatif à l'octroi de coupons à valoir sur le Catalogue interrégional de la haute formation et destinés aux chômeurs ou aux demandeurs d'emplois titulaires d'une licence, ainsi qu'aux personnes en chômage technique ou mises en conversion qui sont titulaires au moins du diplôme de fin d'études secondaires du deuxième degré.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a octroyé une aide de 16.000 euros à l'association *Jardin historique du Col du Petit-Saint-Bernard–Chanousia*, au vu des frais de fonctionnement et d'organisation de l'activité dudit jardin en 2011.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Une dépense de 355 000 euros a été engagée au titre des aides en capital accordées à diverses entreprises industrielles et artisanales ayant présenté une demande en ce sens en 2011.
Conformément à la loi régionale n° 27 de 1998 portant texte unique en matière de coopération, une somme de 42.000 euros sera répartie entre deux sociétés coopératives d'Aoste.

ÉDUCATION ET CULTURE
Durant l'année scolaire 2011-2012, un cours de *baskin-basket integrato* sera organisé pour les élèves des institutions scolaires secondaires du premier et du deuxième degré de la Région et les élèves handicapés des institutions scolaires régionales pourront participer au projet *Il tennis è per tutti*, conçu à leur intention.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Six personnes pourront bénéficier de la pension complémentaire mensuelle réversible versée par la Région aux anciens combattants.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a passé un accord de programme avec le Ministère de l'environnement dans le cadre duquel l'Administration régionale recevra le financement prévu par le décret ministériel du 16 octobre 2006, soit un montant de 8.652.000 euros, en vue de la mise en œuvre des mesures propres à améliorer la qualité de l'air visées au Plan régional de l'air.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Giovanni VACCHIERO
âgé de 75 ans

La communauté unioniste de Perloz présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Creola, à sa fille Loretta, à son frère Giuseppe, ainsi qu'à tous ses parents.

***

La section de l'Union Valdôtaine d'Allein

a l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Madame
Emma NEX
Veuve DIEMOZ
âgée de 95 ans

La communauté unioniste d'Allein présente ses condoléances les plus sincères à son fils Renato, membre de la Section, ainsi qu'à tous ses autres parents.

Le Siège Central de l'Union Valdôtaine

organise pour

le samedi 10 et le dimanche 11 septembre prochains
une sortie en car à **DELÉMONT**

à l'occasion de la

64ème Fête du Peuple Jurassien

Suivra programme détaillé

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine • 29, Av. des Maquisards • 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Manifestations d'été de l'artisanat valdôtain

Redécouvrir les objets qui ont fait partie de notre vie

A partir de la mi-juillet, l'été dans la ville d'Aoste se teintera des couleurs de l'artisanat typique : en effet, les manifestations organisées par l'Assessorat régional aux Activités productives commenceront le 16 juillet avec la 58ème édition de l'Exposition-Concours qui se déroulera place Chanoux jusqu'au 28 juillet.

« *Nous avons enregistré la participation de 500 artisans parmi les différentes catégories* – a expliqué l'assesseur Ennio Pastoret lors de la conférence de presse de présentation des manifestations d'été de l'artisanat valdôtain de tradition le mercredi 6 juillet dernier – *il s'agit d'un événement important pour notre artisanat puisque, grâce aux thèmes que nous choisissons annuellement pour chaque catégorie, cela permet de redécouvrir des objets de la tradition qui avaient été oubliés. En outre, nous nous sommes aperçus que le fait de réactualiser des thèmes et des objets du passé, fait en sorte qu'ils réapparaissent également sur les stands de la Foire de Saint Ours* ».

Puis, du 29 juillet au 1er août aux Jardins publics de la Gare, l'Assessorat propose pour la troisième année consécutive "Sculpture vivante", qui offre aux touristes et aux curieux l'occasion d'admirer les artisans au travail pour créer leurs œuvres.

Quelque temps après, du 3 au 7 août, les ouvrages de 55 artisans valdôtains seront exposés dans l'Atelier Place Chanoux, tandis que le samedi 6 août les rues centrales du chef-lieu régional seront animées par la 43ème édition de la Foire d'Eté.

La sœur d'été de la foire millénaire de Saint Ours est le rendez-vous clou de l'été : en se promenant parmi les stands des 500 exposants qui y participeront, on pourra avoir un panorama complet de toute la production artisanale valdôtaine, du travail du fer forgé aux outils agricoles, des meubles à la vannerie, des sculptures en bois aux textiles, du traitement du cuivre aux travaux en pierre, en céramique, en verre, en or et en argent.

« *Cette année également* – a expliqué l'assesseur Pastoret – *nous proposons la veillà le soir de la Foire d'été : nous avons organisé dans le centre-ville des animations, des spectacles folkloriques, la reproduction d'anciens métiers et la dégustation de produits typiques de notre région* ». En particulier, l'assesseur a précisé que pendant la soirée seront offerts du pain noir, du lard, du bleu d'Aoste accompagnés par un verre de bière artisanale et pour finir par de la fiocca en tant que dessert.

Le dernier rendez-vous sera comme d'habitude à Antey-Saint-André pour la Foire de l'Artisanat traditionnel le dimanche 7 août : parmi les autres artistes, seront présents à ce rendez-vous les élèves des cours organisés par l'Administration régionale.

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire fondamental que « Le Peuple Valdôtain » publie une série d'articles parcourant les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.

27 – Deux sœurs se séparent

Le 14 juin 1860 se déroule à Chambéry la cérémonie de cession de la Savoie à la France, conformément aux accords entre Cavour et Napoléon III, ratifiés par un plébiscite.

Les débats qui accompagnent en Vallée d'Aoste l'annexion de la Savoie à la France trouvent dans la presse des échos ponctuels. Les deux journaux qui représentent le mieux l'opinion publique libérale sont « L'Impartial » et « La Feuille d'Aoste ». Tous les deux considèrent le « Risorgimento » sous l'angle de la fidélité à la dynastie des Savoie, mais « L'Impartial » a des nuances plus proches des positions nationalistes et cherche à sensibiliser l'opinion publique vis-à-vis d'une « cause nationale » qui ne semble pas rencontrer l'enthousiasme général. D'après « l'Impartial » le Risorgimento est aussi la cause des Valdôtains, car la Vallée d'Aoste est « incontestablement italienne », alors que, d'après la « Feuille d'Aoste », on doit « contribuer à fonder la Nationalité italienne » (présentée comme quelque chose d'extérieur à la réalité locale). « L'Indépendant », organe des conservateurs, se tient en dehors de la mêlée, tout en rouspétant contre le gouvernement libéral faiseur d'impôts ; au lendemain de l'annexion, il commente : « Il nous a été bien pénible de voir la joie manifestée par la Savoie, le jour de son entrée définitive dans la famille française. (…) La résignation dans les Savoisiens ne nous aurait pas étonnés : ils ont été vendus, il fallait obéir. Mais se détacher du Piémont avec tant de joie, embrasser la France avec tant de bonheur : voilà ce qui impressionne bien péniblement ».

Cette joie, aurait-elle pu être partagée par les Valdôtains aussi ? Peut-être, s'ils avaient pu choisir entre la France et l'Italie en construction. C'est l'étonnante hypothèse qui paraît, de manière tout à fait inattendue, dans les pages du plus philo-gouvernemental des journaux valdôtains : « L'Impartial » du 7 juin 1860 publie un article où on constate que l'annexion de la Savoie francophone à la France est « dans l'ordre naturel des choses » car « le fondement de toute nationalité c'est la communauté du langage ». De même, les Valdôtains, « descendants des mêmes races, vivant aux souvenirs de la même histoire, parlant la même langue » que les Savoyards, pourraient à leur tour aspirer à l'annexion. Il est difficile de savoir si cet article est l'expression d'une opinion réellement répandue dans la région ; mais il pose pour la première fois le problème de la « nationalité » des Valdôtains, par rapport à l'Italie et à la France : un thème qui deviendra d'une actualité brûlante l'année suivante, lors de la proclamation du Royaume d'Italie.

(27 – à suivre)

La position d'Elso Gérandin, président du Celva-Cpel

«Il fallait prendre une décision et c'est ce qu'on a fait»

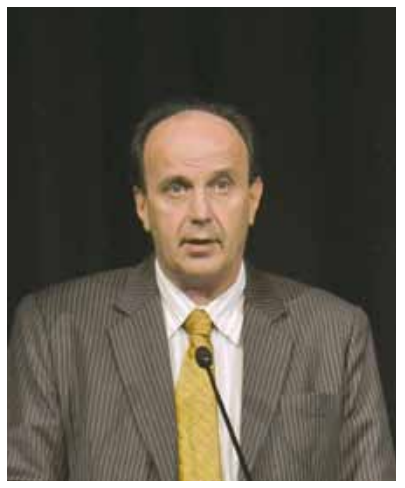

Ce sont les Communes, avant la Région, les protagonistes du long processus concernant le tri des déchets. Elles se sont organisées à travers les "SubAto", qui en quelque sorte ont repris les frontières – sauf exceptions – des Communautés de Montagne du Val d'Aoste.
«Les déchets – explique Elso Gérandin, le président du Celva-Cpel – *sont l'un des principaux problèmes que nos Communes doivent gérer. Et elles le font de manière collaborative, en s'engageant ensemble pour mieux affronter le problème. La priorité, maintenant, est le tri des déchets, dont les paramètres à respecter nous sont imposés directement par l'Union Européenne. Chaque "SubAto" a raisonné à sa manière, en essayant d'interpréter au mieux son territoire. On a des situations comme celle de la ville d'Aoste ou des grands centres de la basse Vallée comme Saint-Vincent, Châtillon et Verrès* (et pas seulement) *où le "porte-à-porte" est déjà utilisé, alors que dans d'autres centres, on a préféré la solution de la décharge publique».*
Et en ce qui concerne le procédé de pyrogazéification voulu par l'Administration régionale, voilà que le président Gérandin explique la position des communautés locales.
«Déjà pendant la dernière législature, à l'époque de la présidence Caveri, le Celva avait soulevé le problème de la décharge publique de Brissogne. Une décharge qui n'avait plus beaucoup d'avenir et, en même temps, une décharge qui n'était sûrement pas la meilleure "carte de visite" pour ceux qui arrivent à Aoste du Piémont ou du reste de l'Italie. Nous avions demandé à l'Administration régionale – dit encore Elso Gérandin – *de faire un choix pour le futur de la Région : et le choix a été fait, et c'est la pyrogazéification. Je ne suis pas un technicien, il est difficile pour moi d'expliquer si l'incinérateur aurait été une meilleure solution ou pas. Je sais seulement qu'on avait besoin de prendre une décision importante, et c'est ce qu'on a fait. Et ceux qui l'ont prise – à savoir l'Administration régionale, après avoir vérifié toutes les possibilités avec les experts – ont répondu correctement aux besoins des Communes».*

Le procédé de pyrogazéification est une opportunité pour le Val d'Aos

«La meilleure solution à différents po

Le système de pyrogazéification au Val d'Aoste pourrait être déjà en service en 2016 : la pyrogazéification représente la meilleure solution possible pour gérer le tri des dé

On en parle depuis 2005 : il y a six ans, la question des déchets a été abordée pour en évaluer la solution du traitement final, compte tenu du prochain épuisement de la décharge.
Vendredi dernier, 8 juillet, le comité "Valle Virtuosa" a été entendu dans la salle du Conseil régional par les membres de la Troisième Commission, qui s'occupe du territoire de la région.
Une audition particulière – voulue par la commission du Conseil, qui avait reçu une pétition de 11 mille Valdôtains sur la question de la pyrogazéification – et qui a relancé une fois de plus le débat sur le nouveau système pour le traitement des déchets.
«Un débat auquel n'ont participé que 18 des 56 administrateurs communaux qui ont soutenu la pétition contre la pyrogazéification. – a dit l'assesseur Zublena à propos d'une participation plutôt faible non seulement en termes numériques, mais aussi en contenus – *La pyrogazéification a été adoptée par le Conseil* régional à très large majorité (avec la seule abstention des conseillers de Alpe) *le 24 mars 2010, il y a bientôt 15 mois : le Conseil, à savoir l'Assemblée régionale élue par les Valdôtains, a discuté et envisagé les différentes solutions pour résoudre le problème des déchets, et à la fin de ce long débat*, qui a pris en considération plusieurs possibilités*, la solution de la construction d'un pyrogazéificateur a été votée comme la meilleure pour notre Région».*
Mais cela n'a pas suffi à éteindre toutes les polémiques concernant la pyrogazéification pour remplacer la décharge de Brissogne. Des polémiques le plus souvent stériles, et qui ont comme unique but d'installer la confusion dans l'esprit des Valdôtains. Voilà pourquoi, avec l'assesseur régional Manuela Zublena, "Le Peuple Valdôtain" a voulu raisonner encore une fois sur les éléments principaux qui ont abouti au "oui" de l'Administration régionale pour le système. Un "oui" qui est plus fort que jamais dans ce cas précis : pendant la journée de vendredi dernier, 8 juillet, le président de la Région Augusto Rollandin avait souligné *«que la voie pour le traitement des déchets est désormais le procédé de pyrogazéification. Nous avons fait toutes les confrontations nécessaires* – a dit encore le président Rollandin – *et nous pouvons expliquer ce choix à la fois du point de vue technique, mais aussi du point de vue de l'environnement».*

Autonomie
Il s'agit bien de pouvoir choisir de manière autonome mais surtout l'autonomie de pouvoir gérer la question des déchets sans "devoir" la confier à des sujets externes. En effet, le projet de pyrogazéification est né pour que le traitement des déchets soit réalisé entièrement au Val d'Aoste. De cette façon, il n'y aura pas besoin de demander de l'aide à l'extérieur (exception faite pour le résidu minimum – de 2 à 4% – du matériel solide sortant du procédé de pyrogazéification) pour la gestion des déchets. *«Il s'agit d'un élément très important pour nous* – a dit encore l'assesseur régional de l'Environnement Manuela Zublena – *d'être complètement autonome* dans la gestion des *déchets afin de pouvoir garantir aux Valdôtains le contrôle de tout le système, en termes économique, technologique et environnemental. Le comité "Valle Virtuosa" a proposé une solution très complexe et qui ne résout pas définitivement la question : un premier tri mécanique des déchets, un ultérieur système pour traiter la partie humide, l'envoie de la partie solide sèche hors des frontières régionales pour les brûler dans un incinérateur (lequel ?), la réalisation d'une nouvelle décharge pour la grande quantité de résidus des traitements (où ?)».*

Coûts
Oui, les coûts. Les coûts importants d'une opération fondamentale pour la Vallée d'Aoste. Les 225 millions d'euros qui sont à la base du projet pour le pyrogazéificateur serviront à révolutionner le système de traitement des déchets valdôtains. Un système qui devra forcément s'adapter à la réalité européenne et qui – par conséquent – ne pourra plus compter sur la décharge de Brissogne qui dans quelques années prendra sa retraite. Un système qui se basera toujours plus sur le tri des déchets, qui en parallèle à la pyrogazéification scellera le futur du Val d'Aoste.
«La différentiation et, encore mieux, la diminution des déchets est le premier pas à accomplir, et la pratique dans ce sens a déjà commencé depuis plusieurs années avec un engagement très sérieux et fort de la part des Communautés de Montagne. Aujourd'hui les frais de l'Administration Régionale pour la gestion à Brissogne de la partie différentiée sont d'un million trois cent mille euros et la gestion de la décharge

La prise de position du président de l'Union Valdôtaine Ego Perron

« Décisions responsables et attentives dans l'intérêt de toute la collectivité »

Gouverner signifie assumer des responsabilités, même si celles-ci sont difficiles.
Une matière, qui dernièrement fait partie des priorités de la politique, italienne avec les problèmes qu'on n'arrive pas à résoudre à Naples, et valdôtaine, est la question de la gestion des déchets.
Ce dossier est en discussion depuis longtemps. Déjà pendant la législature précédente, on s'était posé maintes fois la question de l'avenir du tri des déchets. Pendant ce long processus de décision, les différents gouvernements régionaux ont essayé d'évaluer avec attention chaque type de propositions possibles : de la pyrogazéification à la construction d'un incinérateur, en partant du constat que la décharge de Brissogne sera prochainement insuffisante pour déposer les déchets produits dans notre région.
Sur cette matière le Gouvernement valdôtain, après avoir attentivement analysé les différentes solutions envisageables, a entrepris un cheminement très clair : la pyrogazéification. Il s'agit d'une décision ponctuelle et précise, en sachant qu'il est nécessaire de faire des choix, difficiles et parfois impopulaires.
Nous avons fait ce choix en tenant compte de l'innovation et des progrès de la recherche dans ce domaine, une décision pesée avec attention, ayant évalué toutes les solutions possibles et retenu la meilleure, compte tenu surtout de notre superficie et de la quantité de déchets produite en Vallée d'Aoste.
Nous pensons avoir pris la bonne voie et fait un choix responsable et attentif dans l'intérêt de toute la collectivité en tenant compte de tous les aspects, et surtout en ce qui concerne la santé des Valdôtains.
Parfois à ce propos il y a, au-delà des différents points de vue qui peuvent être légitimes, une forte instrumentalisation accompagnée d'une désinformation, fruit d'une stratégie politique évidente. Et l'aspect que l'on cite souvent est la santé des Valdôtains, comme si l'Union Valdôtaine prenait des décisions pouvant créer des dommages à notre collectivité.
Voilà pourquoi je demande au monde unioniste, et surtout à nos administrateurs communaux, de bien se renseigner sur cette matière, de demander des explications et des éclaircissements si cela est nécessaire et ensuite de soutenir avec force et d'expliquer avec conviction le choix et la direction entrepris.
Il est important de faire comprendre aux Valdôtains que nous avons pris cette décision en faveur de la Vallée d'Aoste, en tenant compte de plusieurs aspects, financier, sanitaire, environnemental et surtout dans la perspective de résoudre définitivement ce problème.

ste en termes de déchets

oints de vue »

chets, qui dans différentes zones d'Italie – comme Naples, dans la photo – est un problème très difficile à résoudre

plus de quatre millions d'euros pas an».

Santé
La dernière polémique – en date – concerne la possibilité que le pyrogazéificateur puisse avoir des répercussions sur la santé des Valdôtains.
« On a établi des conditions très sévères pour garantir que tout impact produit par le nouveau système soit négligeable par rapport à la situation environnementale actuelle ; – dit encore Manuela Zublena – *L'Arpa, par ses calculs, a confirmé que les émissions polluantes seront minimes et contrôlées, à la différence de ce que certains détracteurs ont affirmé ces derniers temps. Mais il est assez facile de faire de l'alarmisme sans au moins donner d'autres solutions envisageables».*

Clarté
Pas d'autres solutions : les conditions de départ sont de terminer le cycle de traitement des déchets en Vallée d'Aoste. L'assesseur Manuela Zublena en est convaincue ; mais même chez les adversaires de ce match politique l'idée du pyrogazéificateur n'est pas considérée comme mauvaise. Au mois de janvier 2010, l'un des représentants du Comité "Rifiuti Zero", Fabrizio Roscio, avait affirmé que *«se si volesse a qualunque costo chiudere il ciclo in Valle, una tecnologia di questo tipo sarebbe la più praticabile al momento»*. Une sorte de confirmation de ce que l'Union Valdôtaine affirme depuis longtemps.

Piero Prola, vice-président de la Commission du Territoire

« La décision n'a pas été prise à la légère »

Dans quatre ans, la décharge publique ne pourra plus être utilisée : c'est l'une des raisons pour laquelle l'Administration régionale a été appelée à faire un choix déterminant pour l'avenir de notre Région en ce qui concerne le traitement des déchets.
« *Il fallait prendre une décision* – explique le conseiller régional Piero Prola, vice-président de la Commission permanente de l'Aménagement du Territoire – *on ne pouvait plus renvoyer le problème : la Communauté européenne nous oblige tous à écouler les déchets sur notre territoire. La décision d'adopter le système de pyrogazéification n'a pas été prise à la légère, nous avons analysé les différentes propositions, en essayant d'évaluer attentivement tous les aspects».*
En effet, les membres de la Commission ont rencontré des techniciens et des experts du secteur, ils se sont rendus dans des Pays où ce système était déjà utilisé et ils se sont confrontés avec les administrateurs d'autres Régions italiennes : « *Nous avons visité la seule usine présente en Italie, à savoir celle de Malagrotta à Rome* – continue Piero Prola – *et nous nous sommes rendus jusqu'en Norvège pour voir de près le procédé de pyrogazéification. En Europe, plusieurs pays utilisent déjà cette solution, tandis qu'au Japon, on se sert désormais uniquement de cette technologie. En outre, le Trentin et le Piémont ont également commencé les démarches administratives pour adopter ce système».*
Le conseiller Prola rappelle les points fondamentaux qui ont conduit à ce choix. En premier lieu, l'impact sur l'environnement : en effet, le procédé de pyrogazéification occupe un espace beaucoup plus réduit par rapport à d'autres installations. En deuxième lieu, la Commission du Conseil a évalué l'aspect sanitaire : « *Il est vrai qu'on brûle des matériaux et, par conséquent, des émissions sont produites* – précise Prola – *mais de toute façon nous avons vérifié que, là où on utilise ce système, les nuisances sont bien en dessous des limites imposées par la loi».* La troisième motivation en faveur de la pyrogazéification est la possibilité d'adapter l'usine sur la base des exigences et des dimensions de la communauté : s'agissant d'une structure modulaire, elle peut être réalisée pour faire face aux 50 mille tonnes de déchets produits par les Valdôtains.
« *Choisir la pyrogazéification* – ajoute Piero Prola – *représente également une opportunité d'économiser : en effet, ce système permet d'écouler les boues de sèchement du système d'épuration des eaux, ainsi que les déchets hospitaliers. Des opérations pour lesquelles l'Administration régionale dépense à présent environ 2 millions d'euros par an».*
Et sur les coûts s'arrête, enfin, le conseiller Prola : « *La dépense envisagée s'élève à environ 220 millions pendant 20 ans : un chiffre qui est inférieur aux coûts des autres solutions et qui comprend la gestion de l'usine et l'entretien de la décharge publique actuelle».*

Une étudiante valdôtaine remporte le concours "Objectif aluminium"

La communication environnementale selon les élèves des écoles valdôtaines

Plus de vingt mille étudiants ont été impliqués par "Objectif aluminium", le concours organisé par le Consortium national pour la récupération et le recyclage des emballages d'aluminium en collaboration avec l'Assessorat régional de l'Environnement et l'Assessorat régional de l'Education, et visant à faire connaître l'aluminium aux jeunes et à les sensibiliser au tri des déchets et au recyclage.

« *Nous avons adhéré avec enthousiasme au projet du CiAl* – a commenté l'assesseur régional à l'Environnement Manuela Zublena – *parce que nous pensons qu'il est nécessaire d'informer davantage les jeunes sur l'importance d'économiser les matières premières à travers le tri de ce matériel».*

Parmi les 630 travaux présentés par les 895 élèves des 40 classes impliquées, le premier prix a été assigné à Giorgia Festi avec la motivation suivante : « *Dans cette photo, l'aluminium et le message environnemental du recyclage deviennent une pensée constante. Une pensée légère et agréable, presque un rêve, contrairement à ce qui arrive très souvent quand on parle de déchets».* A partir du 12 jusqu'au 21 juillet, Giorgia Festi fera partie du jury du Giffoni Film Festival, le festival des jeunes le plus connu au monde, et, avec les autres membres du jury, elle sera appelée à assigner le prix CiAl à la pellicule qui exprimera le mieux les thématiques environnementales et de développement durable.

Une autre étudiante valdôtaine s'est également distinguée à ce concours : en effet, Francesca Lugon a reçu l'une des quatre mentions assignées grâce à la photo "En haut avec l'aluminium".

«*L'un des objectifs de l'école valdôtaine* – a souligné l'assesseur régional à l'Education Laurent Viérin – *est de contribuer à former des citoyens conscients et responsables, qui puissent affronter les défis environnementaux que notre planète nous soumet actuellement. Dans cette optique, la participation des écoles de notre Région à ce projet est particulièrement significative. Un grand bravo à tous les participants et, en particulier, à l'élève qui a remporté le premier prix et à celle qui a reçu la mention, puisqu'elles ont exprimé avec fraîcheur et créativité un message fort de communication environnementale».*

La promotion et la valorisation des productions locales passent par Morgex

Après une année d'expérimentation, le 30 juin dernier, le Marché agricole de la Valdigne, le premier marché paysan dédié aux producteurs agricoles locaux, vient d'être inauguré.

L'initiative, un exemple de filière courte, fait partie des activités du projet "Saveurs de hauteur", financé par le programme européen Alcotra dans le domaine du Plan intégré transfrontalier Espace Mont-Blanc, qui est coordonné par l'Assessorat régional de l'Environnement.

Chaque jeudi, sur les bancs du marché, on pourra donc trouver les produits frais et de saison et à différentes périodes de l'année, l'offre sera enrichie par la présence de producteurs français, suisses et provenant d'autres régions italiennes.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE

Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Sidea

IN MEMORIAM

Pierre Fosson

Pierre Fosson nous quittait le 11 juillet 1993. Grand serviteur de la Vallée d'Aoste, il y était né, le 1er janvier 1912.
Il fut l'un des derniers interprètes des vicissitudes de l'histoire de notre Autonomie. Un homme qui a toujours aimé son pays, qui a toujours contribué à défendre les intérêts de la communauté et qui a consacré toute son énergie pour mettre en œuvre le mécanisme de la création d'une Vallée d'Aoste autonome et libre. Il a adhéré à l'Union Valdôtaine dès sa fondation, en restant toujours un unioniste inébranlable. Ancien Assesseur régional, ancien Président du Conseil régional et ancien Sénateur. Il représenta le Val d'Aoste pendant trois législatures.
Il fut un défenseur acharné des droits des Valdôtains auprès de l'Etat italien. Il fut vice-président de l'Union Valdôtaine, membre du Comité exécutif et du Comité central, ainsi que vice-Président du Comité permanent des Communautés ethniques de langue française. Il fut également l'un des membres fondateurs du SAVT dont il était un collaborateur actif et ensuite le Président honoraire.
Il fut également membre de l' « Association internationale des parlementaires de langue française » et Président de l'Association des anciens Conseillers de la Vallée d'Aoste.

La nouvelle section du Pont de Pierre vient d'être présentée

L'Union Valdôtaine salue la naissance d'un nouveau fils

La nouvelle section du Pont de Pierre a vu le jour : après quelques mois de travail, le jeudi 7 juillet dernier, les inscrits ont participé à la première assemblée. « *Je présente avec beaucoup de plaisir* – a commenté le président Ego Perron – *la naissance d'une nouvelle section dans le Mouvement. Après un travail qui a duré un certain temps, nous avons formé une nouvelle section dans la ville d'Aoste. La section du Pont de Pierre représente le témoignage de la volonté de l'Union Valdôtaine de s'enraciner dans une partie du chef-lieu régional dans laquelle nous n'étions pas très présents* ». En effet, les sections d'Aoste étant à présent cinq, à savoir Aoste-Ville, Saint-Martin-de-Corléans, Porossan, Arpuilles-Excenex et Signayes-Variney, la partie orientale de la ville n'avait pas de section : Pont de Pierre, comprend donc la zone qui de l'Arc d'Auguste arrive au quartier Doire.
« *Je salue avec satisfaction* – a continué le président Perron – *la naissance d'un nouveau fils dans la grande famille unioniste. L'Union Valdôtaine a envie de s'enraciner toujours plus sur le territoire et de renforcer sa présence dans le tissu social et dans la politique valdôtaine. Je remercie tous les Unionistes qui ont travaillé pour obtenir ce résultat et je souhaite à sa présidente Cristina Galassi et au syndic d'Aoste Bruno Giordano, qui a apporté sa contribution à ce projet, un bon travail* ».
La nouvelle section a déjà nommé son Comité de Direction : aux côtés du président Cristina Galassi, il y aura Stefano Radin, vice-président, Massimiliano Domenichelli, secrétaire, les membres Michele Bernardi, Simone Bertucco, Laura D'Ippolito, Cesare Marques et Giovanni Pezzotti et les membres de droit Bruno Giordano, syndic d'Aoste, et Luca Merighi, conseiller communal.
« *La section* – a dit la conseillère communale Cristina Galassi – *représente un point de contact important avec le territoire et les citoyens : nous voulons créer avec eux un lien direct et un dialogue qui puisse durer toute l'année. Nous voulons que la section soit un instrument utile qui nous permettra de nous occuper de notre ville et de notre communauté* ».
« *Nous nous engagerons* – a continué Madame Galassi – *pour impliquer davantage de jeunes, ainsi que pour accroître la présence des femmes au sein de la vie politique. Notre section doit devenir un lieu où discuter et se confronter et nous voulons, par conséquent, apporter notre contribution, nos énergies et nos points de vue au Mouvement* ».

Conseil régional pour l'égalité des chances

Sensibiliser les femmes à participer à la vie politique

"Ici & Maintenant. Femmes, communauté, participation" : les rencontres sur le territoire organisées par le Conseil régional pour l'égalité des chances ont commencé le jeudi 7 juillet dernier à Sarre avec la première soirée.
« *L'objectif* – avaient expliqué lors de la présentation du calendrier des rendez-vous les membres du Conseil Emily Rini, Valeria Sapone et Ivana Meynet – *est de faire connaître davantage les projets de notre organisation, en conjuguant des moments culturels et d'engagement civique. En outre, nous désirons donner une plus grande visibilité à nos projets et sensibiliser les femmes à participer davantage à la vie politique* ».
Pendant la première soirée, qui s'est déroulée dans la salle du Conseil communal de Sarre et qui a enregistré une bonne participation, la projection de morceaux de pellicule de quatre films a été l'occasion d'aborder les grands thèmes liés à la condition féminine pendant les siècles, à partir de l'antiquité jusqu'à nos jours.
Les prochains rendez-vous sont programmés le vendredi 22 juillet à Saint-Christophe, le mercredi 10 août à Rhêmes-Saint-Georges et le vendredi 16 septembre à Champdepraz.

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe
a le plaisir de vous inviter à la

FÊTE EN PLEIN AIR

DIMANCHE 31 JUILLET 2011
à Senin - hameau Croux

terrain des jeux traditionnels

En présence des inscrits et de leur famille, les sympathisants seront également les bienvenus, ainsi que les Unionistes des autres sections.
Programme :
10h30 - Rendez-vous et vin d'honneur
12h30 - Déjeuner
Après-midi avec jeux et chants pour tous
18h30 - Dîner

Le prix de participation est de 22 euros, tout compris.
Pour retenir vos places, nous vous prions de bien vouloir nous contacter avant le jeudi 28 juillet :
Cristina Viglino tél. : 333 2249270 ;
Luciano Fonte tél. : 339 8526615 ;
Ezio Pasquettaz tél. : 335 5915238 ;
Davide Casola tél. : 347 8623074.

PARTICIPEZ NOMBREUX !

O.R.M.E. S.n.c. di Janin Silvia e Jean

VENDITA E RIPARAZIONE
• Motori elettrici
• Generatori
• Idropulitrici
• Mungitrici
• Elettroutensili
• Motoseghe

TUBI OLEODINAMICI PER MOVIMENTO TERRA E MACCHINE AGRICOLE
Fraz. Chez Fornelle, 11 - 11020 ARNAD (AO) - Tel. e Fax 0125 966108 - info@ormejanin.it

Bruxelles. Protection des minorités linguistiques historiques

Le rapport Caveri est approuvé à l'unanimité par le Comité des Régions

Le 1er juillet dernier, le Comité des Régions a approuvé à l'unanimité, lors de sa séance plénière, le rapport écrit de notre Conseiller régional Luciano Caveri concernant « La protection des minorités linguistiques historiques dans le cadre du Traité de Lisbonne ».
C'est Luciano Caveri, également Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions, qui avait proposé l'année dernière qu'un rapport d'initiative soit dédié à ce thème sur lequel *« depuis longtemps les institutions européennes ne se prononçaient pas, tout en étant en présence d'un cadre juridique en évolution. »*
La rédaction de ce rapport, composé d'une vingtaine de petits paragraphes qui analysent la situation en Europe et suggèrent une série d'actions concrètes, est le fruit de nombreuses rencontres que Luciano Caveri a eu avec la Commission européenne, des représentants des Régions intéressées, des associations expressions des minorités européennes.
Le rapport fut voté une première fois au mois d'avril au sein de la « Commission Education, Jeunesse, Culture et Recherche » du Comité des Régions.
Et le Conseiller Caveri de commenter : *« A la Chambre des Députés, lors de mon bref engagement dans le Gouvernement à Rome, au Parlement européen et ensuite dans mes fonctions en Vallée d'Aoste, je me suis toujours occupé des minorités linguistiques en considérant que c'est un devoir pour les élus valdôtains conformément à une longue tradition de réflexion sur notre communauté insérée dans les problèmes de droit international liés à la protection et au développement des minorités linguistiques. Voilà désormais un chemin assez intéressant, qui est représenté par le droit communautaire, et il est opportun d'y travailler avec engagement et il fallait que le Comité des Régions s'exprime sur cela. »*

Dans les observations générales du rapport, nous pouvons notamment lire que le Comité des Régions :

- souhaite avant tout rappeler que l'Union européenne comporte de nombreuses minorités linguistiques et nationales historiques (que l'on peut également définir comme autochtones ou traditionnelles) qui s'expriment dans une langue différente de celle de leur Pays d'appartenance ;

- souligne l'impact positif des langues minoritaires et de la diversité linguistique en Europe tant sur la cohésion sociale en général que sur les personnes et leur communauté d'appartenance en particulier, qui permettent par ailleurs d'encourager la créativité et l'innovation dans le cadre de la mise en valeur de toutes les formes de patrimoine culturel, ce qui comporte également des avantages pour le développement économique ;

- souligne qu'en Europe la sensibilité sur ces questions est de plus en plus forte, ce qui est également démontré par l'évolution du droit de l'UE, notamment le traité de Lisbonne qui introduit le respect de la richesse de la diversité culturelle et linguistique comme élément majeur de sauvegarde et de développement du patrimoine culturel européen, et la Charte des droits fondamentaux qui interdit toute forme de discrimination fondée sur la langue ou sur l'appartenance à une minorité nationale ;

- souligne les efforts consentis par les différentes institutions, notamment par le CdR, afin de préserver le multilinguisme dans les activités politiques et administratives, en particulier en ce qui concerne l'introduction progressive des langues minoritaires, comme le prouvent les accords intervenus avec l'Espagne et le Royaume-Uni ;

- note que, pour ce qui est des aspects négatifs, une étude réalisée par le Parlement européen en 2008 fait apparaître une réduction des ressources financières destinées à soutenir la diversité linguistique, par rapport à l'ensemble des langues.

Examinons maintenant quelques-unes des actions nécessaires se trouvant dans le Rapport. Le Comité des Régions :

- met en exergue le rôle essentiel qui est le sien, compte tenu du fait que le CdR est une assemblée au sein de laquelle peuvent être recueillies et diffusées, au profit de toutes les minorités linguistiques historiques, les "bonnes pratiques" de protection et de valorisation des langues minoritaires et, d'une manière plus générale, de la culture de chaque minorité linguistique, en tant qu'expression de la diversité culturelle européenne ;

- demande à la Commission européenne de poursuivre son action de promotion de la diversité linguistique, en soutenant à des titres différents l'enseignement des langues, notamment minoritaires ou régionales ;

- invite les instances européennes à promouvoir l'utilisation de ces langues dans les contacts directs entre les institutions européennes et les citoyens, également afin de mettre en exergue la proximité de l'Union de ses minorités linguistiques historiques, en se référant tout particulièrement aux sites Internet de l'UE et aux communications en ligne;

- encourage également les instances des niveaux de démocratie locale et régionale à faire connaître, par des campagnes d'information, les droits des minorités linguistiques ainsi que la richesse et la diversité de leurs cultures au sein de leurs propres communautés locales et aux autres régions d'Europe ;

- demande à la Commission de soutenir les institutions régionales et locales en Europe pour le développement de l'enseignement, à l'aide de matériel et d'outils tels que la formation spécifique des enseignants, en fonction des besoins de chaque communauté linguistique ;

- préconise que les langues minoritaires ou régionales soient pleinement intégrées dans les politiques, programmes et priorités transversales de l'Union, eu égard en particulier à la politique des secteurs audiovisuel, de l'éducation à tous les niveaux, de la culture et de l'apprentissage des langues, ainsi que dans les politiques de coopération territoriale, de développement régional, du tourisme et des échanges entre jeunes ;

- souhaite en dernier lieu que la Commission et le Conseil prennent davantage conscience de la nécessité de disposer d'une politique en faveur des minorités linguistiques spécifique, financée de manière adaptée, et s'appuyant sur une base juridique consolidée ;

- recommande aux États membres, qui sont les principaux décideurs en ce qui concerne la politique des langues, d'être sensibles à la diversité linguistique existant sur leur territoire, dans un esprit de valorisation des communautés linguistiques historiques, sachant combien la reconnaissance de l'héritage culturel et de toutes les autres valeurs dont ils sont les interprètes (histoire, langue et patrimoine culturel) peut contribuer à la coexistence pacifique et à l'enrichissement de l'identité européenne.

Le coin du dialogue

Andrea Rosset

Avec la conjoncture que nous vivons depuis trois années, je dois vous avouer qu'il n'est guère facile d'administrer. Certes, dès l'arrivée de la crise, nous avons réagi promptement et – je pense pouvoir le dire – efficacement afin que les familles et les entreprises ressentent le moins possible les problèmes financiers et économiques que nous avons connus et que nous connaissons encore actuellement.
Qu'il soit clair que mes propos ne sont aucunement une justification par rapport à quoi que ce soit, je souhaite simplement analyser avec vous la complexité du monde dans lequel nous vivons.
Je pense pouvoir affirmer que nous sommes en train de vivre le moment le plus difficile depuis l'après-guerre. Et nous, administrateurs, devons demander à la population de faire des sacrifices. Cela ne nous réjouit pas mais c'est inévitable.
Il faut désormais être de véritables chefs d'orchestre – je parle ici de nous, administrateurs régionaux – afin d'harmoniser au mieux la législation régionale en tenant compte d'un contexte mondial, des directives européennes et des lois nationales, qui ne vont pas toujours dans le sens de nos aspirations fédéralistes et autonomistes, qui changent trop souvent et j'en veux pour exemple la manœuvre financière nationale de 2010, ainsi que celle de 2011 qui nous demandera d'ultérieurs sacrifices. Mais ces sacrifices sont-ils complètement justifiés pour une région comme la nôtre qui gère ses finances de manière équilibrée ? A cela s'ajoute la fébrilité de l'Italie qui est désormais montrée du doigt par certains marchés financiers mais, heureusement, les déclarations de l'Eurogroupe de ces derniers jours, et notamment celles de son Président Jean-Claude Juncker, devraient leur donner une réponse adéquate. Il est urgent que les politiques nationaux et de la majorité et de l'opposition s'entendent pour éviter une situation qui pourrait devenir plus que critique et à des millions d'Italiens de se retrouver en difficulté.
La politique nationale doit avoir la capacité de voir un futur à long terme afin que cela ne porte préjudice à nous, administrateurs consciencieux, qui avons à cœur l'avenir de notre communauté.
Les lois nationales changent sans arrêt et touchent parfois notre autonomie (Pacte de stabilité). Pire encore, nos spécificités ne sont parfois aucunement prises en compte ou les concertations politiques prévues ne se font pas et nous n'avons pas la possibilité de faire entendre notre voix au niveau national et encore moins au niveau européen.
Une question me vient donc spontanément : comment administrer au mieux dans une optique à long terme ? Il est temps que certains décideurs mettent au centre de leurs préoccupations le bien-être des citoyens qu'ils gouvernent car ce sont eux, les citoyens, qui créent la société, la société qu'ils gouvernent. De nos jours, être administrateur n'est vraiment pas une partie de plaisir car il est désormais le bouc émissaire de tous les maux, même de ceux dont il n'est pas responsable car, il faut le dire, certaines situations le dépassent et ne sont plus de sa compétence.